



Mairie de Saules

# Compte rendu du conseil municipal du 22 Février 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vendredi 22 février le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en lieu et place habituels de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Louis DAUDEY, Maire de la commune de Saules, suite aux convocations dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie et un second au registre des délibérations.

**Présents** : Louis DAUDEY, Emmanuel DELIOT, Martial KOVALIK, Pascal MANGANONI, Jean-Pierre JACQUIN, Liliane CHARITE, Mickaël ULAS,

**Absent excusé** : Dominique MUTTONI

**Secrétaire de séance** : Pascal MANGANONI

## 1/ INTERVENTION DE M. HERVE ULAS, PRESIDENT DE L'ACCA DE SAULES

L'ACCA compte 24 chasseurs.

Sont membres de droit :

- Les habitants du village,
- Les propriétaires au village
- Espèces chassées : oiseaux, chevreuils, sangliers, chamois + renards (nuisibles)
- Ont été prélevés cette saison : 17 sangliers, 13 chevreuils, 5 chamois.
- M. KOVALIK se plaint des dégâts de gibier et de l'absence de coopération de l'ACCA pour anticiper l'ouverture et retarder la fermeture, participer au rebouchage des trous, ou mettre des clôtures.

Réponse de l'ACCA : les chasseurs dont c'est un loisir n'ont pas obligation de réparer les dégâts causés par le gibier. Il y a des assurances pour la prise en charge des dégâts de gibiers

La discussion tourne sur l'agrainage (1 tonne par an) pendant qu'ils cherchent les grains de maïs, ils se détournent des terrains agricoles.

En conclusion, on ressent un profond désaccord entre les chasseurs et le milieu agricole. Le Président promet qu'il fera remonter les griefs.

## 2/ SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Inchangées par rapport à 2018

ADMR du plateau de la Barèche	: 100 €	Amis de l'Hôpital St-Louis	: 50 €
AFR de la Barèche	: 100 €	Association des chats au Pays d'Ornans	: 50 €
Amicale sapeurs pompier ORNANS	: 50 €	Randonnée Brême – Cornebouche	: 250 €
Comice agricole	: 50 €	AVS	: 350 €
L.V.D.E.	: 50 €		

## 3/ LIMITES

Le Maire donne connaissance que :

- Le 28/02 à 9H30 sur les lieux a lieu le bornage de la parcelle de Mme BONNEFOY Jacqueline à la Croix.
- Le maire donne copie du plan de délimitation de la RD 492 au droit des parcelles ZB 26 et 27 (M. et Mme TISSERAND Pascal – ZB 27) – (Mme Louise LAURENT – ZB 26).

## 4/ URBANISME

- Déclaration préalable CORDIER Annie pour ouverture de baie vitrée.
- Permis de construire modificatif pour maison TISSERAND Pascal (en cours d'instruction)

## 5/ ONF

L'abattage des grumes commence de jour 22 février.

## 6/ CHEQUE

Encaissement d'un chèque de 40 € suite au don de Mme Simone MOREL à la commune.

## 7/ CIMETIERE

Demande de Louis DAUDEY d'une concession de columbarium pour sa belle-mère, Mme PILLARD Jacqueline, ce sera la concession N°8 au prix de 598 €.

#### **8/ DIVERS**

- Filet à installer derrière les buts du terrain de football pour éviter sorties du ballon
- Terrain de boules : à refaire avec le concours RBC et AVS.

Séance levée à 22H00

Prochaine séance le vendredi 12 avril 2019